



Stationnement sauvage : pourquoi un tel laisser-aller ?

Interpellation au Collège communal
Conseil communal du 19 décembre 2023

Monsieur le bourgmestre,

Nos espaces publics sont envahis par les voitures ventouses les envahissent avec une régularité qui ferait l'admiration des meilleurs horlogers suisses. C'est particulièrement flagrant sur le chantier du tram : Rue de la Cité, Boulevard d'Avroy, Quai de la Batte, place de l'Opéra même : dès que les barrières de chantier sont retirées, des automobilistes sans gêne envahissent les lieux, saccageant la qualité de vie de tous en toute tranquillité.

Mais c'est aussi le cas dans d'innombrables autres endroits, jusque dans les parcs. Ainsi, le Parc de la Boverie et le parc d'Avroy sont-ils de plus en plus souvent colonisé par les voitures. De même, pour parler de l'endroit où je vis, le parc qui entoure l'église Saint-Vincent est-il désormais régulièrement transformé en parking.

Je ne parle bien sûr pas ici des espaces temporairement mis à disposition des riverains pendant le chantier.

Ce stationnement, bien souvent, entrave la circulation des piétons et des cyclistes voire les met en danger. Il prive les enfants d'espaces de jeu. Il véhicule une image catastrophique de notre Ville, pour ses habitants — à qui un message d'*estompement de la norme* est ainsi quotidiennement envoyé — que pour ses visiteurs dont on se demande bien ce qu'ils doivent penser de cette complaisance dont nous faisons étalage. Et tout cela alors même que la signalétique dynamique du stationnement démontre à chacune et chacun que l'offre de stationnement (payant, certes) dans le centre-ville est excédentaire, puisque, à l'exception de quelques jours par an, il reste en permanence des centaines de places libres.

Pourriez-vous m'indiquer, Monsieur le bourgmestre :

- Si une consigne, implicite ou explicite de tolérance a été donnée à nos services de police à ce sujet et si oui pour quelle raison, dans quel périmètre et pour quelle durée ?
- Dans la négative comment il se fait que ces voitures puissent occuper les lieux sans guère de réaction apparente de l'autorité ?
- Si le renfort de 80 policiers annoncé pour maintenir l'ordre dans l'hypercentre va — aussi — s'occuper de ce problème ?

D'avance, je vous remercie pour votre réponse.

François Schreuer,
conseiller communal